



### **Institut des jeunes sourds**

*Adresse :*

5 rue Ravon 92340 Bourg La Reine



**Association  
ŒUVRES D'AVENIR**

**Œuvres d'Avenir – Association loi 1901**

**5 rue Ravon – BP 23  
92340 Bourg La Reine**

### **Un établissement médico-social - Sections et services**

L'Institut des Jeunes Sourds (U.S.) est un établissement médico-social relevant des annexes XXIV quarter classé sous le nom d'Institut Médico-pédagogique.

Il accueille 160 enfants ou adolescents atteints d'une surdité sévère ou profonde avec d'éventuels troubles associés (déficience visuelle, autres handicaps sur étude du dossier de l'enfant).

Il est organisé en sections et services :

- \* Une SEES/SPFP de 110 places,
- \* Un SAFEP/SSEFIS de 40 places,
- \* Une SEHA de 10 places. Les enfants inscrits à ce titre sont scolarisés dans la classe correspondante à leur niveau .

Il dispose d'un internat de semaine de 60 places.

L'établissement est dirigé par **Madame Florence SINTUREL**

### **Le projet d'établissement**

L'établissement a pour mission, en lien avec le projet associatif et en association avec les familles et les usagers, de développer les modes de communication du jeune accueilli dans le respect du choix parental, de permettre la socialisation et à terme la scolarisation de tous les jeunes atteints d'une déficience auditive, grâce à un accompagnement éducatif, pédagogique, paramédical et psychologique.

### **Horaires d'ouverture de l'établissement**

L'accueil physique et téléphonique est ouvert de 8h00 à 18h00 (17h00 le vendredi).

L'internat est ouvert du lundi matin au vendredi soir en adéquation avec le calendrier de l'Education Nationale.



### **Institut des jeunes sourds**

Adresse :

5 rue Ravon 92340 Bourg La Reine



### **Association ŒUVRES D'AVENIR**

**Œuvres d'Avenir – Association loi 1901**

**5 rue Ravon – BP 23**

**92340 Bourg La Reine**

### **Lieux d'intervention**

#### ***a/ SAFEP***

Les jeunes enfants sont pris en charge soit à leur domicile, soit à la crèche ou à la halte-garderie. Des interventions ont également lieu à l'IJS.

#### ***b/ Maternelle et Primaire***

*dans les écoles publiques de Bourg-la-Reine :*

- \* Ecole de La Faïencerie (maternelle et primaire),
- \* Ecole de La République (primaire),
- \* Institut Notre-Dame (primaire en intégration individuelle totale).  
à L'I.J.S.,

*Les écoles de quartier du lieu de résidence des enfants.*

#### ***c/ Collège***

Les jeunes sont scolarisés :

- \* à l'I.J.S.,
- \* *dans des établissements de Bourg-La-Reine :*
  - A l'Institut Notre-Dame,
  - Au collège Evariste Galois.
  - Dans leur collège de quartier

#### ***d/ Secteur professionnel***

Le secteur professionnel organise l'enseignement sur plusieurs sites :

- \* à l'I.J.S.,
  - classes de SEGPA,
  - CAP 1<sup>ière</sup> et 2<sup>ème</sup> année d'Agent Polyvalent de Restauration (APR),
  - CAP 1<sup>ière</sup> et 2<sup>ème</sup> année Petite Enfance (PE).
- \* *En partenariat dans les établissements de l'Education Nationale :*
  - A Antony : ce lycée prépare les élèves à un BEP Carrières Sanitaires et Sociales (CSS) en 2 ans,
  - A Massy : formation des jeunes à un BAC PRO TBAA (Techniques du Bâtiment assistant architecte)